

www.insee.fr/rhone-alpes

Isère : l'attractivité au ralenti

N° 216 - janvier 2014

La croissance de la population de l'Isère, de + 0,8 % par an depuis 2006, est un peu moins élevée que la moyenne de Rhône-Alpes (+ 0,9 %). Sa structure d'âge, jeune, induit un excédent naturel important qui s'accroît légèrement sur la période récente.

En revanche, le solde migratoire, de + 0,1 % par an, est l'un des plus faibles de la région. Si la partie iséroise du périurbain lyonnais reste attractive, les échanges migratoires de l'aire urbaine de Grenoble laissent apparaître un déficit.

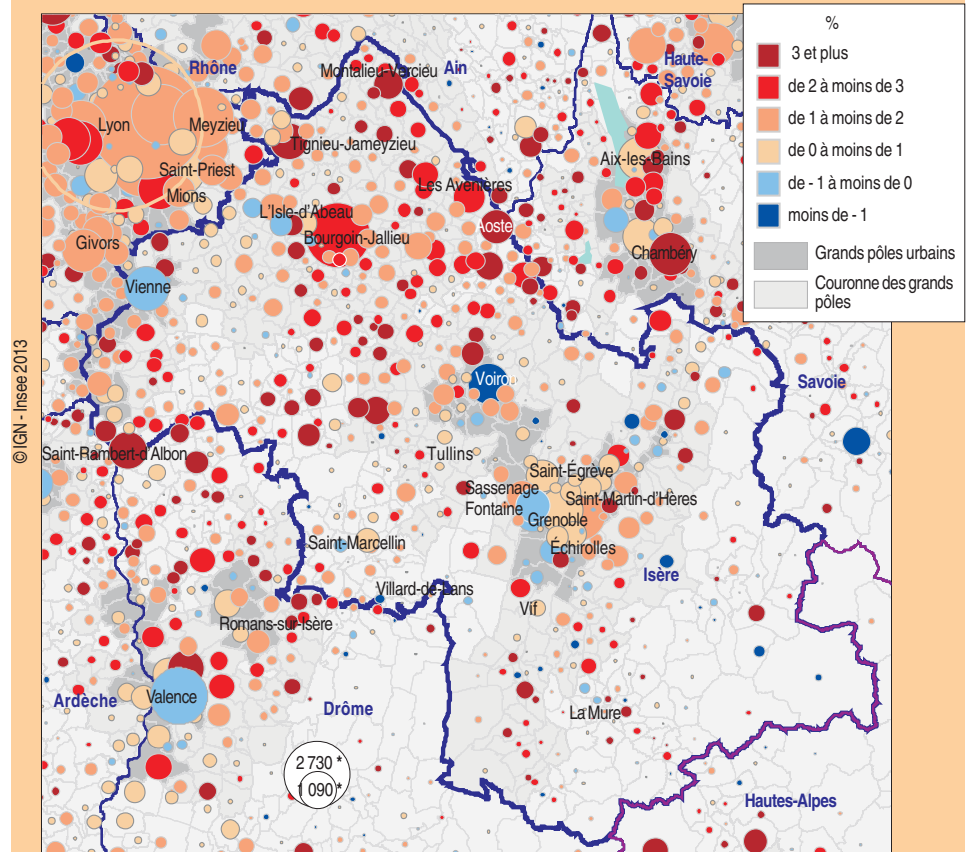
Michel Bonnet
Philippe Bertrand

Avec 1 215 000 habitants en 2011, l'Isère se classe au second rang des départements de Rhône-Alpes, et au seizième de la France métropolitaine. Il représente environ le cinquième de la population régionale. Il est le plus vaste des départements rhônalpins, et s'étend sur près de 7 900 km². Sa densité, de 164 habitants au km², moins forte que celles du Rhône (538 habitants/km²) et de la Haute-Savoie (170 habitants/km²), est supérieure à la moyenne régionale (144 habitants/km²). L'Isère compte 45 700 habitants supplémentaires

entre 2006 et 2011, soit 17 % seulement du surplus rhônalpin, contre 23 % sur la période 1982-2006. Cela situe l'Isère en troisième position, après le Rhône (30 %) et la Haute-Savoie (19 %). Sur la dernière période, l'augmentation annuelle moyenne du nombre d'habitants (+ 0,8 %) a été légèrement moins importante que dans la région (+ 0,9 %), tout en restant plus soutenue qu'en France métropolitaine (+ 0,5 %). Sur la période 1982-2006, le rythme de croissance de la population était un peu plus fort (+ 0,9 %) et un peu supérieur au rythme régional (+ 0,8 %).

La croissance de la population reste soutenue dans le Nord-Isère

Variation annuelle moyenne de la population entre 2006 et 2011 (par commune)



* Évolution du nombre d'habitants entre 2006 et 2011.

Source : Insee, Recensements de la population 2006 et 2011

La population s'accroît moins fortement qu'en moyenne dans la région

Le territoire est fortement marqué par la périurbanisation

Le déficit des échanges migratoires s'accroît dans le pôle urbain grenoblois

L'excédent naturel est élevé dans le Nord-Isère et dans l'aire urbaine de Grenoble

C'est l'excédent naturel qui explique l'accroissement de la population entre 2006 et 2011 (+ 0,7 % chaque année en moyenne). Le département est, pour cet indicateur, au second rang ex æquo avec la Haute-Savoie, le Rhône se trouvant à la première place (+ 0,8 %). La jeunesse de la population iséroise explique cette situation, d'ailleurs légèrement plus prononcée qu'elle ne l'était entre 1982 et 2006 (+ 0,6 %).

En revanche, sur les 5 dernières années (2006-2011), la variation de population due aux échanges avec l'extérieur du département est faible (+ 0,1 % par an) et place l'Isère à l'avant-dernier rang des départements rhônalpins, devant la Loire. Entre 1982 et 2006, les entrées étaient nettement plus nombreuses que les sorties (+ 0,3 % par an).

En 2011, l'aire urbaine de Grenoble, au centre du département, rassemble 56 % de la population iséroise, tandis qu'au nord 23 % des habitants vivent dans la couronne de l'aire urbaine de Lyon. À l'ouest, l'aire urbaine de Vienne abrite 8 % de la population.

Sous l'influence conjuguée des métropoles lyonnaise et grenobloise, la périurbanisation s'est fortement développée au cours des dernières décennies. Malgré cela, le poids des grands pôles urbains (48 % de la population), formés essentiellement des agglomérations de Grenoble

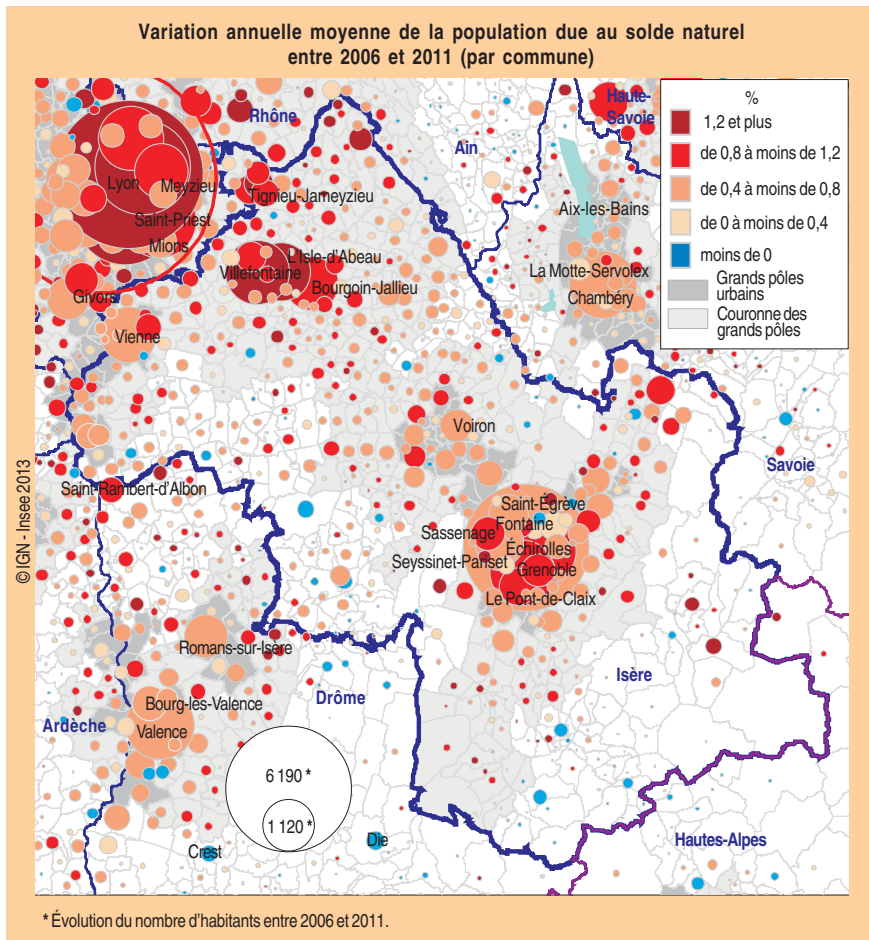
(41 %) et de Vienne (6 %), reste proche de celui de la France de Province (51 %).

Les couronnes de grands pôles urbains abritent 39 % de la population du département, contre 23 % dans la région. Seul le département de l'Ain, sous l'influence de Lyon et de Genève, est davantage concerné par la périurbanisation. 54 % de sa population vit dans un espace périurbain contre 45 % en Isère.

Entre 2006 et 2011, le ralentissement de la croissance de l'aire urbaine de Grenoble se trouve à l'origine de la légère baisse de la dynamique départementale : l'augmentation annuelle sur longue période était de + 0,7 % entre 1982 et 2006, elle est de + 0,5 % entre 2006 et 2011. Au contraire, au niveau régional, l'augmentation de la population des grandes aires urbaines s'est accélérée, passant de + 0,8 % à + 0,9 %. L'aire urbaine de Grenoble abrite 675 000 habitants en 2011 (501 000 dans le pôle et 174 000 dans la couronne). Depuis 2006, les 15 900 habitants supplémentaires comptent pour seulement un tiers de l'accroissement départemental. Si l'excédent naturel s'est maintenu par rapport à la période longue (+ 0,7 % par an), le solde des entrées-sorties est maintenant négatif (- 0,2 % par an) alors qu'il avait été, en moyenne, stable entre 1982 et 2006. Le moindre dynamisme de l'aire urbaine provient du déficit migratoire constaté au sein du pôle urbain (- 0,4 %) conjugué à une moindre attractivité de la couronne (+ 0,5 % par an contre + 1,3 % entre 1982 et 2006). Au total, le surplus de population sur la période récente se répartit entre le pôle, + 0,3 % (1 400 habitants par an), et la couronne, + 1,1 % (1 800 habitants par an).

Dans le pôle, la ville de Grenoble gagne 300 habitants par an entre 2006 et 2011. Sassenage, au nord-ouest et en bordure du massif du Vercors, connaît une croissance régulière (100 habitants par an). Deux communes sont en retournement, Saint-Martin-d'Hères et Saint-Égrève. Leur population s'accroît respectivement de 400 habitants et 100 habitants par an après une stagnation. En revanche deux autres communes, limitrophes de Grenoble, accentuent leurs pertes, Fontaine (- 150 habitants par an) et Seyssinet-Pariset (- 100). Au nord-ouest, la commune de Voiron, ville-centre du Pays Voironnais intégrée au pôle urbain grenoblois, connaît une baisse annuelle de population de 200 personnes sur la période 2006-2011. C'est à une tendance nouvelle.

Les principales communes de la couronne de l'aire urbaine grenobloise ne sont pas celles où la croissance est la plus nette sur la dernière période. La croissance décélère, au sud, dans la ville de Vif, mais aussi dans celle de Tullins à l'ouest et dans celle de Saint-Laurent-du-Pont, au nord, au sein du parc naturel régional de Chartreuse. La ville de Crolles, au nord-est, après une faible augmentation, connaît une légère baisse. En



Source : Insee, Recensements de la population 2006 et 2011

La croissance de la population ralentit dans les grands pôles et dans le périurbain

Le ralentissement démographique concerne aussi la partie iséroise du périurbain lyonnais

L'évolution démographique de l'aire urbaine de Vienne est proche de celle de Grenoble

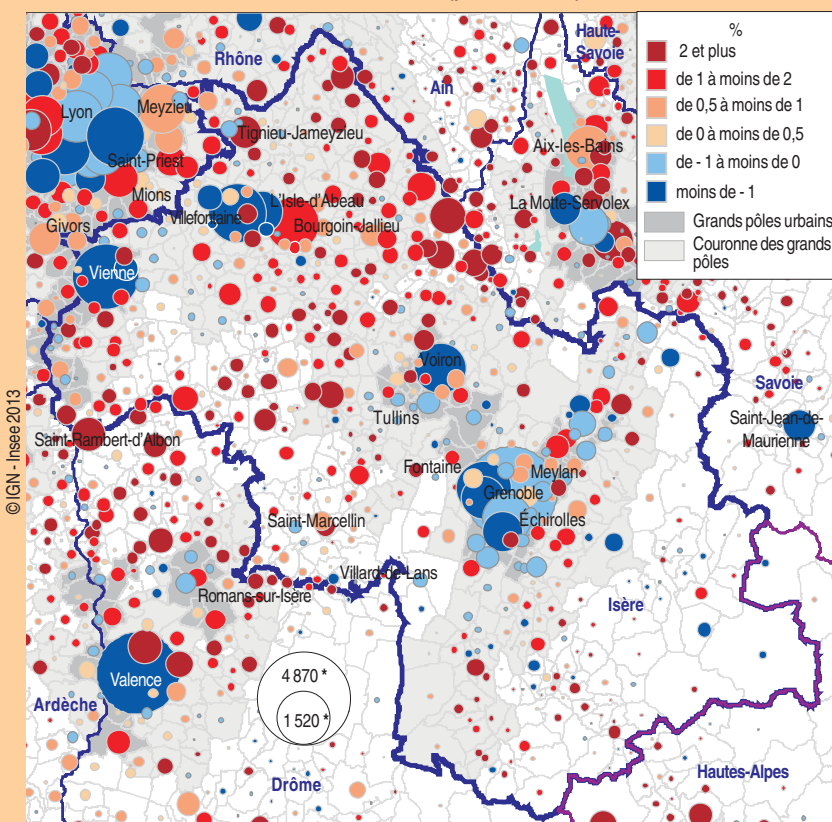
Population des principaux sous-espaces du département de l'Isère

	Population			Taux de variation annuel moyen % 1982-2006	Taux de variation annuel moyen entre 2006 et 2011 %		
	1982	2006	2011		Total	Solde naturel	Solde migratoire
Isère	936 771	1 169 491	1 215 212	0,9	0,8	0,7	0,1
Rhône-Alpes	5 015 947	6 021 346	6 283 541	0,8	0,9	0,6	0,3
France métropolitaine	54 329 330	61 393 573	63 069 148	0,5	0,5	0,4	0,1
Grands pôles	520 321	574 711	582 283	0,4	0,3	0,7	-0,4
Périurbain	348 153	514 714	549 185	1,6	1,3	0,7	0,6
Autres communes /s influence de la ville	52 876	63 098	66 400	0,7	1,0	0,3	0,8
Communes isolées	15 421	16 968	17 344	0,4	0,4	0,0	0,4
Les communautés d'agglomération							
Pays Viennois	56 162	67 264	67 762	0,8	0,1	0,7	-0,6
Porte de l'Isère	59 862	94 342	99 249	1,9	1,0	1,1	-0,1
Grenoble Alpes Métropole	373 042	397 668	402 857	0,3	0,3	0,7	-0,5
Pays Voironnais	69 099	89 404	91 154	1,1	0,4	0,5	-0,1
Les 10 principales communes							
Grenoble	156 637	156 107	157 424	0,0	0,2	0,8	-0,6
Saint-Martin-d'Hères	35 188	35 217	37 126	0,0	1,1	0,9	0,1
Échirolles	37 360	35 687	35 995	-0,2	0,2	0,9	-0,8
Vienne	28 294	30 092	28 800	0,3	-0,9	0,8	-1,7
Bourgoin-Jallieu	22 550	23 659	26 390	0,2	2,2	0,9	1,3
Fontaine	22 827	22 936	22 175	0,0	-0,7	0,8	-1,5
Voiron	18 911	20 672	19 579	0,4	-1,1	0,4	-1,5
Villefontaine	9 719	18 407	18 082	2,7	-0,4	1,7	-2,2
Meylan	14 561	17 460	17 772	0,8	0,4	0,3	0,0
Saint-Égrève	14 363	15 375	16 047	0,3	0,9	0,8	0,1

Source : Insee, Recensements de la population 1982, 2006 et 2011

Les deux plus grandes aires, celles de Grenoble et Vienne, connaissent un déficit migratoire

Variation annuelle moyenne de la population due au solde migratoire apparent entre 2006 et 2011 (par commune)



* Évolution du nombre d'habitants entre 2006 et 2011.

Source : Insee, Recensements de la population 2006 et 2011

revanche, la modeste croissance de la ville de Vizille, au débouché de la vallée de la Romanche, est plus régulière.

La partie iséroise de la couronne de l'aire urbaine de Lyon (290 000 habitants) est également concernée par le ralentissement démographique. D'une moyenne de +1,7 % par an entre 1982 et 2006, le rythme de croissance passe à +1,3 % entre 2006 et 2011. Si l'excédent naturel est en hausse sensible par rapport à la moyenne sur longue période (+0,8 % au lieu de +0,6 %), le solde des entrées-sorties se contracte, passant de +1,0 % par an à +0,5 %. La partie rhodanienne de la couronne lyonnaise (au nord et à l'ouest, principalement) ne connaît pas le même phénomène : la croissance semble au contraire s'y accélérer sur la période récente (+1,6 % par an après +1,4 % sur 1982-2006).

À l'intérieur de ce territoire, la croissance reste soutenue dans la ville de Bourgoin-Jallieu, par rapport à la période précédente. Elle décélère tout en restant élevée à la Tour-du-Pin et à Morestel. En revanche, elle s'accélère dans des villes plus petites comme Tignieu-Jamezieu ou Les Avenières.

La population iséroise de l'aire urbaine de Vienne (76 000 habitants) évolue parallèlement à celle de Grenoble. L'augmentation annuelle décroît, passant de +0,7 % par an sur la période 1982-2006 à +0,3 % sur la période récente. La stabilité de l'excédent naturel (+0,6 % par an) s'accompagne de l'apparition d'un solde des

Légère baisse de population à La Mure et à Villard-de-Lans

La situation démographique reste favorable dans les communes sous l'influence de plusieurs pôles

échanges migratoires négatif (- 0,3 % contre + 0,1 % sur la longue période). Pour le pôle urbain de Vienne lui-même, le déficit de ses échanges s'accroît sur la période récente (- 0,5 % contre - 0,1 %), alors que l'attractivité de sa couronne est en nette diminution (+ 1,0 % par an contre + 1,4 %). Entre 2006 et 2011, la ville-centre de Vienne (28 800 habitants) enregistre une baisse significative de sa population, d'environ 1 300 habitants (- 0,9 % par an).

D'autres pôles, plus petits, étendent également leur influence sur leurs communes voisines. L'aire de Beaupaire (5 600 habitants), peu éloignée des couronnes viennoise et lyonnaise, est en forte croissance sur la période récente (+ 1,5 % par an). Celle de Saint-Marcellin (24 900 habitants), dont le pôle est plus important et plus proche de Grenoble, connaît un accroissement plus mesuré (+ 0,9 % par an). En revanche, la population est en légère baisse dans les petites aires alpines de La Mure (7 100 habitants) et de Villard-de-Lans (4 000 habitants).

La démographie reste dynamique dans les communes multipolarisées des grandes aires urbaines : leur rythme d'accroissement s'accroît sur la période récente (+ 1,7 % par an contre + 1,2 % en moyenne entre 1982 et 2006). Ces communes, où l'influence des grands pôles urbains est faible mais simultanée, profitent du desserrement urbain. Représentant 6 % de la population de l'Isère, elles accueillent 5 900 personnes supplémentaires, soit 13 % du surplus départemental entre 2006 et 2011.

Enfin, dans les "communes isolées" (17 000 habitants, soit 1,4 % de l'ensemble de la population iséroise), situées hors de l'influence des pôles urbains, l'augmentation de population s'accroît très légèrement sur la période récente (+ 0,4 % par an). Cette amélioration provient essentiellement des communes touristiques de montagne (en hausse de + 0,6 % par an contre + 0,2 %). ■

Pour en savoir plus

- "30 ans de démographie des territoires", Insee Première n° 1483, janvier 2014.
- "Natalité et attractivité dynamisent la démographie de Rhône-Alpes", Insee Rhône-Alpes, La Lettre Analyses n° 212, janvier 2014.
- "Rhône-Alpes à l'horizon 2040 : 7,5 millions d'habitants", Insee Rhône-Alpes, La Lettre Analyses n° 135, décembre 2010.
- Pour chaque autre département de la région, une publication similaire est disponible sur le site insee.fr.

INSEE Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi
69401 Lyon cedex 03
Tél. 04 78 63 28 15
Fax 04 78 63 25 25

Directeur de la publication :

Pascal Oger

Rédacteur en chef :

Thierry Geay

Pour vos demandes d'informations statistiques :

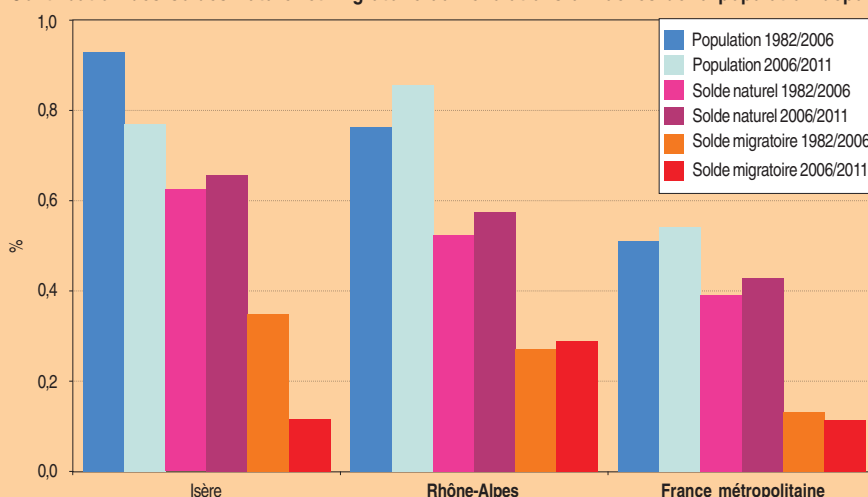
- site www.insee.fr
- n° 0 972 724 000 (lundi au vendredi de 9h à 17h)
- message à insee-contact@insee.fr

Imprimeur : Graphiscann

Dépôt légal n° 1004, janvier 2014
© INSEE 2014 - ISSN 1763-7775

La croissance démographique de l'Isère repose surtout sur l'excédent naturel

Contribution des soldes naturel et migratoire aux évolutions annuelles de la population depuis 1982



Source : Insee, Recensements de la population 1982, 2006 et 2011

Méthodologie

Le zonage en aires urbaines

Unité urbaine : ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants.

Aire urbaine ou "grande aire urbaine" : ensemble de communes constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (**couronne périurbaine**) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaillent dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. De la même façon sont définies, avec des seuils plus faibles d'emplois, les moyennes aires (pôle de 5 000 à 10 000 emplois) et les petites aires (pôle de 1 500 à 5 000 emplois).

Commune multipolarisée : commune située hors des aires, dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaillent dans plusieurs grandes aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles.

Le recensement de la population

Les résultats présentés ici s'appuient sur les recensements de la population, plus précisément sur la comparaison des recensements 2006 et 2011.

Depuis 2004, la méthode du recensement est basée sur des cycles de collecte de 5 ans. Le millésime 2006 est ainsi obtenu à partir des enquêtes annuelles de 2004, 2005, 2006, 2007 et 2008. De la même manière, le millésime 2011 est obtenu à partir des enquêtes des années 2009 à 2013. La comparaison des recensements 2006 et 2011 est rendue rigoureuse dans la mesure où les deux cycles (2004-2008 et 2009-2013) sont strictement distincts.